

Neuilly-sur-Seine, le 23 décembre 2013



NEUILLY-SUR-SEINE

*Le Maire*

**QUARTIER DUC D'ORLÉANS  
COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE  
DU SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2013**

Afin d'être au plus près des attentes locales et des besoins particuliers de chaque quartier, j'ai souhaité, dès ma prise de fonction, aller régulièrement à votre rencontre.

J'ai ainsi entrepris une nouvelle visite du quartier Duc d'Orléans le samedi 14 décembre 2013 de manière à faire le point, avec vous, sur les sujets qui vous préoccupent et d'échanger autour des projets de la commune.

Ce rendez-vous m'a ainsi permis de dialoguer avec de nombreux habitants sur différentes problématiques communes à l'ensemble des quartiers de la Ville ou plus spécifiques au vôtre.

## **PROBLEMATIQUES GENERALES**

---

### **↳ VIDEOPROTECTION**

La mise en service des 26 premières caméras est intervenue au cours du mois de février 2012 ; 9 nouvelles seront prochainement installées. Celles-ci sont implantées autour des points d'entrées/sorties de Neuilly ainsi que dans les principales zones de passage, notamment commerçantes et scolaires. Une caméra a ainsi été installée dans votre quartier. Ce dispositif est opérationnel 24h/24 et 7J/7, avec un relais de la Police Municipale assuré par la Police Nationale.

### **↳ MENDICITE**

Plusieurs d'entre vous m'ont fait part de leurs préoccupations suite à la recrudescence, autour des commerces, d'une mendicité issue d'Europe centrale. Nous ne disposons pas des leviers juridiques pour éviter cette évolution qui touche dorénavant toutes les villes. J'ai néanmoins pris un arrêté anti-mendicité autour des distributeurs automatiques de billets, mobilisé les équipes des Polices Municipale et Nationale pour une surveillance accrue et ajouté des moyens de vidéoprotection. Je vous invite, par ailleurs, à signaler aux équipes de la Police Municipale toute manifestation d'agressivité que vous pourriez constater (01.55.62.62.20 de 6h30 à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 19h les week-ends et jours fériés).

### **↳ SECURITE DES IMMEUBLES**

Ancien cadre de la Police Nationale, Monsieur Thion, chargé de mission à la Mairie, est en mesure d'évaluer, à titre gracieux, les problèmes de sécurité que vous rencontrez en procédant à un audit de votre immeuble. Il suffit pour cela que le président de votre copropriété lui adresse une demande en le contactant aux coordonnées suivantes : [lionel.thion@ville-neuillysurseine.fr](mailto:lionel.thion@ville-neuillysurseine.fr) / 06.88.85.87.62. Afin de compléter votre information en matière de sécurité, il peut également venir prodiguer, dans la première partie de l'assemblée générale de votre copropriété, des conseils préventifs pour dissuader et freiner d'éventuels malfaiteurs.

## PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES AU QUARTIER DUC D'ORLEANS

---

### ↳ TRAVAUX HÔTEL MÖVENPICK (BOULEVARD VICTOR HUGO)

D'importants travaux ont actuellement lieu dans l'hôtel pour transformer 40 suites en 80 chambres. Le gros œuvre, notamment la démolition des cloisons existantes, devrait se terminer en mars prochain pour une fin de travaux d'aménagement intérieur en juin 2014. Des travaux extérieurs sont également prévus sur l'auvent.

Plusieurs riverains m'ayant fait part des différentes nuisances occasionnées par ce chantier, les services de la Ville ont pris contact avec l'architecte et les responsables du chantier afin que des solutions soient trouvées et mises en œuvre pour réduire ces gênes.

### ↳ DCRI RUE DE VILLIERS

Les travaux de réaménagement de voirie, nécessaires dans le cadre du plan Vigipirate, devant la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI) rue de Villiers sont prévus en avril 2014.

Comme je l'ai déjà évoqué ces travaux consisteront principalement en un élargissement du trottoir, à la place des barrières de police positionnées sur les anciennes places de stationnement neutralisées. Une végétalisation du lieu sera également réalisée.

Pour mémoire la Ville a obtenu un financement du Ministère de l'Intérieur pour la réalisation de cet aménagement, directement lié à la présence d'un service de l'Etat en limite de notre commune.

### ↳ FEU SUPPLEMENTAIRE PLACE DU DUC D'ORLEANS

Suite aux demandes formulées lors de la précédente visite de quartier, une ligne de feu supplémentaire a été créée, cet été, au niveau de la place du Duc d'Orléans, entre le feu existant boulevard d'Inkermann (et protégeant une traversée piétonne) et le boulevard Victor Hugo, afin de sécuriser les déplacements au niveau de la place et du carrefour. Le carrefour reste sous observation afin de procéder, le cas échéant, à quelques adaptations.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Duc d'Orléans. Je tiens à préciser que seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais que l'ensemble des points soulevés lors de cette visite ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 14 décembre.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

**Jean-Christophe FROMANTIN**  
*Député des Hauts-de-Seine*

#### INFORMATION A L'ATTENTION DES PRESIDENTS DE COPROPRIETE

Si vous souhaitez recevoir la newsletter « Lettre aux responsables de copropriété » remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site de la Ville [www.neuillysurseine.fr/coproprietes](http://www.neuillysurseine.fr/coproprietes)